



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cayenne, le 8 Septembre 2021

**L'inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale  
Sciences de la vie et de la Terre**

à

**Mesdames et Messieurs les Professeurs  
de Sciences de la vie et de la Terre**

S/C de Mesdames et Messieurs

Les Chefs d'Établissement

des Collèges, LGT, LPO publics et privés

**Objet : Lettre de rentrée 2021-2022**

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Permettez-moi, avant tout, de vous souhaiter une excellente rentrée et une très bonne année scolaire 2021-2022 !

De plus, une très chaleureuse bienvenue est souhaitée à tous les collègues qui arrivent dans la Région Académique de Guyane.

Par ailleurs, j'adresse toutes mes félicitations à nos lauréats de concours, ainsi que mes remerciements aux professeurs formateurs qui s'investissent dans le cadre de l'aide à la préparation aux concours.

Durant l'année scolaire 2020-2021, nous avons porté une attention plus particulière sur l'articulation entre les apprentissages des élèves dans la classe et hors de la classe, et ce, en vue de maintenir le lien pédagogique avec les collégiens et lycéens. Aussi, je vous remercie pour toutes les stratégies que vous avez déployées dans ce but.

Au cours de l'année scolaire écoulée, la pratique de l'oral en classes s'est généralisée, particulièrement au lycée, dans le cadre de la préparation des élèves à l'épreuve orale dite du « Grand Oral ». Je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des professeurs chargés de mission pour l'organisation et la réalisation de temps de formation sur la pratique de l'oral en classe d'une part, et les usages du numérique éducatif dans nos

disciplines, d'autre part. Enfin, notre webinaire académique des SVT, auquel vous avez participé nombreux, fut un moment très formateur. Je remercie tous les participants et les intervenants.

En cette rentrée 2021, nous veillerons à la poursuite et au renforcement des évolutions entreprises dans le cadre la transformation du lycée engagée depuis 3 ans. De plus, toujours en lien avec ces nouveautés, nous aurons l'opportunité de mener collectivement une réflexion fructueuse sur nos pratiques d'évaluation au quotidien, particulièrement au lycée.

Au collège, comme au lycée, il s'agira également pour nous, durant les premières semaines de la rentrée, de tenir compte des conditions dans lesquelles se sont déroulées les dernières semaines de classe de l'année écoulée. A cet effet, quelques préconisations et conseils sont à votre disposition sur notre site académique SVT, elles visent à favoriser une remise au travail des élèves et à prévenir le décrochage. Par ailleurs, des outils et ressources sont également accessibles sur notre site SVT, afin de vous accompagner, si vous souhaitez mettre en œuvre une hybridation de vos enseignements.

Sur le plan, de l'animation disciplinaire, je suis heureuse de vous annoncer que **l'année 2021-2022 sera l'Année de la Biologie de l'école à l'Université**. Née d'un partenariat entre le CNRS et notre Ministère, l'Année de la Biologie vise à mettre en lumière les enjeux actuels de la recherche en biologie (enjeux stratégiques, enjeux économiques, enjeux entrepreneuriaux, enjeux de formation, ...) pour la France et l'Europe.

#### L'année de la biologie dans l'académie de Guyane

Comme annoncé en introduction, tout au long de l'année, des évènements scientifiques à destination des enseignants et des élèves auront lieu dans le cadre de l'Année de la Biologie : visites de laboratoires, conférences scientifiques, rencontres avec des chercheurs, projets autour de la biologie. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le descriptif de l'Année de la Biologie en Guyane sur notre site SVT : <https://svt.dis.ac-guyane.fr/Annee-de-la-biologie.html>

Toutes les actions et projets proposés peuvent contribuer à renforcer la culture scientifique des élèves et plus largement à développer chez eux des compétences disciplinaires et transversales. Ce sont aussi des opportunités de varier nos approches pédagogiques des différentes notions inscrites dans nos programmes.

Je vous souhaite donc une belle année de la biologie et vous invite à y participer largement !

#### Perspectives pour la formation des élèves

##### ❖ AU COLLEGE

Au collège, les enseignements des Sciences de la vie et de la Terre ainsi que ceux des Sciences et Technologies, doivent contribuer à l'acquisition progressive du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**. Pour rappel, des ressources nationales d'aide à la mise en œuvre sont à votre disposition sur *eduscol*.

En ce qui concerne la réalisation de **l'évaluation et du suivi des acquis des élèves**, je vous invite vivement à vous approprier les documents d'accompagnement produits à destination des équipes enseignantes et disponibles également sur le site *eduscol*.

Enfin, il est à noter que **l'approche interdisciplinaire commune et la coopération des trois disciplines** SVT, Technologie et Physique-Chimie sont fortement encouragées dans le cadre de la formation des élèves au cycle 3.

##### ❖ AU LYCEE

○ **La mise en œuvre de nos nouveaux programmes d'enseignement :**

Pour rappel, des ressources pédagogiques relatives à la mise en œuvre de nos enseignements sont à votre disposition sur *eduscol* et sur notre site académique SVT :

➤ **Des ressources nationales :**

<https://eduscol.education.fr/cid143130/enseignement-scientifique-bac-2021.html>

<https://eduscol.education.fr/cid143525/svt-bac-2021.html>

➤ **Des ressources nationales et académiques :**

**Parcours Magistère « Enjeux de l'enseignement de la spécialité SVT en Terminale Générale »** qui vous est toujours accessible.

○ **Concernant les épreuves au baccalauréat :**

- La note de service du 12 Juillet 2021 précise qu'à compter de la session 2022 du baccalauréat, les parties du programme de terminale qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences de la vie et de la Terre de la classe de terminale de la voie générale, définie dans la note de service n° 2020-032 du 11 février 2020, sont complétées comme suit :

- dans la thématique « La Terre, la vie et l'organisation du vivant » :

- la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des population » ;

- dans la thématique « À la recherche du passé géologique de notre planète » :

- la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».

- La note de service du 28 Juillet 2021 quant à elle, précise les modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022. Le tableau des coefficients est annexé à cette note.

Afin de mettre en œuvre ces nouvelles modalités d'évaluation certificative nous mènerons collectivement une réflexion pédagogique sur l'évaluation des élèves au sens plus large.

❖ **AU COLLEGE ET AU LYCEE**

➤ **La sensibilisation à la vaccination**

Depuis le 15 juin 2021, les jeunes peuvent se faire vacciner dès 12 ans. Afin de vous accompagner dans les actions de sensibilisation que vous seriez amenés à mettre en place à l'échelle de votre classe ou de votre établissement, des ressources nationales et académiques ont été produites et publiées sur *eduscol* et sur notre site académique SVT.

➤ **Le développement et la certification des compétences numériques des élèves :**

La maîtrise par chaque élève des compétences numériques est aujourd'hui devenue essentielle pour lui permettre d'agir en citoyen éclairé, d'avoir une vie sociale épanouie, et de s'insérer professionnellement. Ainsi, un cadre de référence des compétences numériques a été mis en place depuis la rentrée 2019. De plus, l'année scolaire 2021-2022 verra la généralisation du dispositif Pix avec, entre autres, l'organisation de la certification des compétences numériques, qui sera obligatoire pour les élèves des classes de 3<sup>e</sup> et de fin de cycle terminal.

Nos champs disciplinaires contribuent largement au développement des compétences numériques chez les élèves. D'ailleurs, des exemples d'activités de classes permettant le développement de ces compétences dans le cadre de nos enseignements vous sont proposés sur notre site SVT.

### ➤ **L'éducation au développement durable**

L'Éducation au Développement Durable est déjà largement intégrée à nos enseignements disciplinaires. Nous poursuivons cette année la nouvelle phase de généralisation de l'EDD entamée à la rentrée 2019 et visant à faire des établissements scolaires des lieux effectifs de la transition écologique d'ici à l'horizon 2030.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de cette éducation transversale, un Vadémécum EDD a été publié. Ce vadémécum rappelle les enjeux et clarifie les concepts fondateurs de l'éducation au développement durable. Il montre également comment les élèves **éco-délégués**, ou non, peuvent agir et s'engager dans des projets. Il précise aussi comment une démarche conduisant à une **labellisation E3D** peut-être menée.

En cette rentrée 2021, la tenue du congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Marseille du 3 au 11 septembre retiendra également notre attention. Ce sera une nouvelle opportunité de permettre aux élèves de comprendre les enjeux d'un tel événement à portée internationale, de les former à l'action et à l'engagement, et ce en lien avec nos enseignements.

#### Quelques recommandations générales pour l'enseignement de notre discipline au collège et au lycée

Il convient de rappeler que :

- ✓ Le développement au quotidien d'activités de classe mobilisant des **ressources locales** est nécessaire. En effet le **contexte géodynamique** et la grande richesse de la **biodiversité** du territoire de Guyane sont des atouts dont il ne faut surtout pas priver nos enseignements; **ils doivent contribuer à enrichir les activités pédagogiques en classe et sur le terrain.**
- ✓ Les **pratiques pédagogiques, favorisant l'acquisition de l'autonomie** des élèves doivent être privilégiées. Les enseignements de Sciences et Technologies ainsi que les EPI au collège, le projet expérimental et numérique dans le cadre de l'enseignement scientifique au lycée, les Olympiades de Biologie au lycée, sont autant d'opportunités pour mettre en œuvre une démarche de projet, qui peut contribuer au développement de formes d'autonomie chez nos élèves.
- ✓ Au regard de la richesse culturelle existant sur notre territoire, j'encourage et soutiens la candidature d'un plus grand nombre d'entre vous à la préparation de la certification complémentaire en langues, ainsi que votre participation aux projets linguistiques et culturels menés au sein de vos établissements.
- ✓ Dans le cadre des Travaux Pratiques, je rappelle que **les enseignants, les personnels de laboratoires et les élèves, doivent impérativement respecter les dispositions réglementaires publiées par l'Observatoire National de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement :**

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie\\_NB\\_507771.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie_NB_507771.pdf)

**Ces documents devront être affichés dans le laboratoire de SVT et dans les salles de travaux pratiques.**

### La formation continue

L'offre de formation 2021-2022 est en ligne et les inscriptions sont possibles jusqu'au 17 Septembre 2021 sur le site de notre académie. Je précise qu'avant de faire vos choix, il est important de **consulter l'offre dans son ensemble**. En effet, des actions de formation, proposées dans d'autres rubriques que celle de notre discipline, sont susceptibles de vous intéresser également (Maison pour la Science, Enseignement scientifique, ...).

Dans le cadre de certaines formations, des moments de mutualisation de pratiques sont prévus. L'enseignement de notre discipline ne peut que tirer avantage **d'un partage des informations et des ressources** ainsi que **d'une réflexion commune sur les pratiques pédagogiques**.

### Les professeurs chargés de mission

Vous trouverez ci-dessous le tableau précisant la composition de l'équipe des professeurs chargés de mission pour la présente année scolaire :

Madame CATORC Priscillia	Aide à la préparation au CAPES interne
Madame DEPLAUDE Chloé	IAN SVT – Webmestre du site académique SVT
Madame DESCAMPS-LEPRON Claire	Coordination formation continue et statutaire
Monsieur GOSSE Yoann	Aide à la préparation au CAPES interne
Monsieur JUNQUA Mathieu	Référent Année de la Biologie
Madame NUGENT Murièle	EDD – Webmestre site EDD
Madame LAM-TOU-KAI Mylène	Olympiades (Biologie / Géologie)
Madame WILLHELM Laure	Référente "École promotrice de santé"

Tous les professeurs chargés de missions contribuent également à l'accompagnement de nos collègues débutants, que je remercie par avance, pour l'accueil qu'ils leur feront dans leurs classes.

### Les rendez-vous de carrière

Depuis la rentrée 2017, le protocole d'évaluation a évolué. Il n'y a désormais plus de notation, mais une évaluation du niveau de maîtrise des compétences professionnelles attendues. Cette évaluation a lieu dans le cadre de rendez-vous de carrière qui comprennent une observation en situation professionnelle ainsi qu'un entretien. **Il est fortement conseillé de préparer l'entretien professionnel** grâce au document de référence de l'entretien.

Je tiens à vous remercier pour tous vos efforts au quotidien en faveur de la réussite et du bien-être de vos élèves. J'appelle de mes vœux que l'un ou plusieurs projets et actions prévus dans le cadre de l'Année de la Biologie » retiennent votre attention, ce qui pourra contribuer davantage au développement de la culture scientifique de jeunes qui vous sont confiés.

Je reste très attentive à vos questions et à vos besoins afin de vous accompagner au mieux dans toutes les actions pédagogiques et éducatives que vous entreprendrez ou poursuivrez, au collège et au lycée.

Myriam CHARLESSE

